



# Tous en vacances !

## Demande d'aide aux vacances



### Important :

Demande à compléter par la famille et le centre de vacances. Il ne peut être complété qu'une seule demande par enfant, auprès d'un seul centre de vacances, quel que soit le nombre de séjours auxquels l'enfant aura participé durant l'été.

### ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Âge : .....

### REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... N° allocataire CAF : .....

### ACTIVITÉS

Nom du centre organisateur : .....

Adresse : .....

Centre de vacances fréquenté : .....

Dates du séjour : .....

### Parents

À : ..... Le : .....

Signature :

### Cachet du centre organisateur (certifié sincère et véritable).

À : ..... Le : .....

Signature :

L'imprimé dûment rempli, accompagné d'une impression écran des informations du site Internet "CAF PRO" ou d'une photocopie du justificatif MSA mentionnant un quotient familial inférieur ou égal à 450 € (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours) doit obligatoirement être joint à la liste récapitulative établie par le centre de vacances.

Les documents doivent être transmis par le centre de vacances au Conseil Départemental **avant le 15 septembre** :

DGAS - Direction Générale Adjointe des Solidarités  
Pôle Subventions et aides aux vacances  
39 rue de Beaulieu – 86034 Poitiers Cedex  
Tél. : 05 16 52 60 20  
**lavienne86.fr**

Commission Nationale Informatique et Libertés

Les informations vous concernant sont collectées par le Département de la Vienne, responsable de traitement, pour la gestion des aides individuelles aux vacances. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter la Mission des Affaires Budgétaires (MAB) ou le DPO via le formulaire «Contactez le DPO» sur le site internet lavienne86.fr. La notice d'information complète relative à ce traitement est à votre disposition sur demande auprès de la structure d'accueil ou de la MAB (05 16 52 60 20 – ipeyroux@departement86.fr).